



Manque à gagner sur un marché

Par Idassoa

Bonjour,

Je suis actuellement en marché pour des prestations de communication.

On m'a sollicité dans le cadre du marché sur une opération pour laquelle un devis correspondant au BU a été effectué et un BDC en conséquence.

Après X versions du travail, plus de nouvelles... et 4 mois après je m'aperçois que ce travail a été confié à une tiers personne qui n'est pas en marché vue que je suis titulaire du marché (reconduit par avenant il y a 2 ans, preuve que mon travail était apprécié).

Est-ce légal ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Cordialement